

Conseil de Quartier « le village »

Compte rendu N°2
Réunion du 15 Décembre 2014

Etaient présents :

Stéphane LAMBERT, élu du Conseil Municipal.

Laurent REVENIER, président
Delphine BEAUFILS, vice présidente,
Véronique DAVOULT, secrétaire,
Guy HUGUET, membre élu,
Magali KEFI, membre élu,
Nathalie PRIVE, membre élu,
Micheline DELY, représentante du Conseil des Seniors,
Matthieu BRICOU, représentant de la Jeunesse,
Jean GREVIN, représentant du secteur associatif,

Absent, excusé : Eric GAUTIER, représentant du secteur économique.

Participaient également à cette réunion 2 membres du Conseil de Quartier Vélizy Est : Mme Isabelle LABRY et M. Daniel HUCHELOUP, le premier sujet à l'ordre du jour intéressant les 2 Conseils de quartiers.

Ordre du jour :

- 1°) Etude du projet d'aménagement de l'axe de circulation routière Brindejonc des Moulinais/Aristide Briand/Tarron/Villacoublay proposé par Laurent Renevier,
- 2°) Retour sur la réunion du 27 novembre à laquelle les responsables des Conseils de quartiers étaient conviés
- 3°) Trentenaire de la résidence Madeleine Wagner,
- 4°) Questions diverses

1°) Etude du projet d'aménagement de l'axe de circulation routière Brindejonc des Moulinais/Aristide Briand/Tarron/Villacoublay proposé par Laurent Renevier :

Le document, très complet, élaboré par Laurent est étudié en détail (cf pièce jointe) par les membres du Conseil.

2 axes composent cette étude : un constat de la situation et des propositions d'aménagement.

a) Constat :

2 phénomènes sont soulignés : la densité de la circulation et la vitesse des véhicules.

L'axe précité, en effet, est emprunté de façon très intensive à certaines heures de la journée (le matin et le soir), parfois à des vitesses dangereuses. Pour l'essentiel il s'agit d'une circulation de transit, pour se rendre à la zone d'activités de Vélizy ou en repartir.

Les participants demandent si un calcul des flux a déjà été effectué par le passé sur cet axe, avant et après les travaux du tramway ? Il serait intéressant de s'appuyer sur ces résultats s'ils existent.

Stéphane Lambert propose de se renseigner auprès des services municipaux.

Il est souligné que cette circulation très dense est en totale contradiction avec l'aménagement semi piéton qui a été fait dans le pourtour immédiat de la Mairie, rendant dangereuse pour les piétons et les cyclistes la fréquentation de cette longue portion de route. Il y a une rupture dans la continuité du parcours piéton, ce qui est dommage.

Il est souligné également la vitesse excessive des motos sur le trajet, incitée par la ligne droite de la rue Tarron. Le « coussin berlinois » n'y change pas grand-chose....

b) Propositions :

Les membres sont bien conscients que les propositions d'aménagement ont un coût et que seule la municipalité en sera juge, et qu'il y a des actions à court terme et d'autres à long terme.

Mais certains moyens peu onéreux pourraient d'ores et déjà être mis en œuvre :

Pour réduire la vitesse :

- Améliorer la visibilité de la zone à 30 km/ heure (tronçon Aristide Briand/Tarron). Le panneau actuel est très mal placé et donc peu visible. D'autre part, même en excès de vitesse, l'indicateur reste souriant ! Un plus gros panneau mieux étalonné et un marquage au sol alerteraient davantage les conducteurs.
- Contraindre les conducteurs à réduire leur vitesse sur tout le parcours en installant des dispositifs similaires à celui déjà en place rue Brindejonc des Moulinais, au niveau de l'arrêt de bus Mermoz, c'est-à-dire avec passage surélevé et feux.
- Peut être réduire la largeur de la route, comme cela a été fait rue Roland Garros grâce au talus central planté d'arbres, créer des chicanes, etc...

Pour sécuriser les piétons :

- Revoir le parcours piéton du pourtour de la mairie pour une meilleure cohérence et éviter les ruptures, élargir les passages piétons et mieux les positionner, etc...

Pour diminuer la densité :

- Inciter les véhicules se rendant dans la zone d'activités à prendre un autre parcours que celui du village, par exemple par les rues Marcel Sembat, Robert Wagner et Louis Breguet. Cela implique de modifier les panneaux de signalisation dès l'arrivée sur Vélizy au carrefour du Jumelage.
- Peut-être instaurer des sens uniques ?

En conclusion, le constat de Laurent est approuvé unanimement par tous les membres. Il est souhaité que ce dossier soit à nouveau abordé au prochain Conseil de quartier, en présence de responsables voirie municipaux, qui pourront apporter leur expertise sur le sujet et relayer les inquiétudes des membres à l'équipe municipale.

2°) Réunion du 27 novembre :

Cette réunion a accueilli les responsables de tous les conseils de quartier, ainsi que les élus référents. Le compte rendu n'a pas encore été diffusé. La question essentielle était de savoir comment organiser la communication entre les habitants et les conseils de quartier. Le circuit est ainsi prévu : une adresse mail pour chaque quartier a été diffusée aux Véliziens par le biais des « échos », les messages sont lus par Mme Annick Abjean, qui les oriente ensuite sur les Conseils de quartiers concernés.

Les membres se demandent ce qu'il en est du règlement intérieur établi par chaque conseil de quartier ?

3°) Trentenaire de la résidence Madeleine Wagner :

Le sujet a été abordé en Conseil de Vie Sociale en novembre. Mme Davoult souhaite que les propositions pour marquer cet événement soient faites par les résidents pour leur permettre de s'y investir pleinement. Il est toutefois prévu de l'intégrer lors de la semaine bleue 2015, qui a lieu mi octobre, date anniversaire de la résidence. Les suggestions des résidents seront présentées lors du premier conseil de Vie Sociale de février 2015. Mme Davoult propose qu'un des temps forts de cette fête soit l'installation du portrait de Mme Wagner, qui a donné son nom à la structure. Des contacts sont pris avec différentes personnes et services pour obtenir un portrait qui soit exploitable à cette fin.

4°) Questions diverses :

a) Réponses de Stéphane Lambert aux questions posées lors du 1^{er} Conseil de Quartier :

- **Organisation d'une brocante dans le quartier pavillonnaire du Village :** Ce n'est pas impossible à envisager, mais celle qui avait été organisée il y a 7 ou 8 ans n'avait pas attiré beaucoup d'exposants. Il est souhaitable de favoriser les brocantes qui marchent le mieux (Mail, le Clos). La solution pourrait être d'étendre la brocante Louvois aux rues pavillonnaires, ou de coupler celle du Village avec une autre manifestation, comme l'expo des potiers par exemple ? Stéphane Lambert invite le Conseil de quartier à faire des propositions.
- **Modification du PLU :** En juin 2014, une modification du PLU a été votée. Ce PLU ne pourra pas être modifié avant un délai incompressible de 24 mois, soit juin 2016. Les zones pavillonnaires ne rentrent pas dans le cadre de ce PLU. Toutefois, la mairie peut préempter, pour limiter les projets des promoteurs, comme cela a été fait rue Marcel Sembat.
- **Rencontre avec les commerçants du Village :** Le Conseil de Quartier peut se présenter aux commerçants.
- **Stationnement rue Paul Fort :** Stéphane Lambert propose d'aborder le sujet lors du prochain Conseil de Quartier, en présence de M. Hucheloup et Testut, élus municipaux. Il propose de voir avec les responsables de centre de loisirs et du Poney club comment sensibiliser les usagers lors des vacances scolaires, les mercredis et les samedis.

b) Questions diverses :

- **Poubelles le long du tramway :** Il est noté que le sol de certaines stations, dont en particulier celle du Centre commercial Vélizy 2, est très sale et jonché de débris. Qui est chargé de l'entretien ? Il semble que cela soit du domaine de la RATP, mais la municipalité peut probablement le signaler. Stéphane Lambert remontera l'information.
- **L'éclairage de Noël de l'église St Denis est mal fixé :** c'est également un point à remonter aux services municipaux.
- **Où est passée la cloche du Village ?** Elle a été endommagée et a été retirée pour restauration. Elle sera ensuite réinstallée.

L'ordre du jour étant épuisé, la date de la nouvelle réunion est fixée au Mercredi 04 février à 20h30 dans le salon de la résidence Madeleine Wagner. L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1°) Présentation du projet d'aménagement routier à M. Hucheloup et Testut
- 2°) Projet intergénérationnel proposé par Mathieu Bricou.

le 22/01/2015

L. Renevier

Laurent Renevier
Président